

Département des
HAUTES-ALPES
Arrondissement
de BRIANCON

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
—
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 24 janvier 2020

Date de la

Convocation :

17 janvier 2020

Date d’Affichage :

27 janvier 2020

Objet : Délibération n° 2020-007

Travaux de mise en place d’un tapis roulant de neige : Demande de subventions.

L’an deux mille vingt, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. Sébastien FINE, Maire.

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 8 – Nombre de pouvoirs : 2

Sont présents : MM. FINE Sébastien, MASSON Jean-Pierre, ARNAUD Patricia, GRANET Céline, CORDIER Georges, CORDIER Eveline, PESQUE Caroline, ROUX Catherine.

Sont représentées : AUGIER Laëtitia par FINE Sébastien, MOYA Nadine par ROUX Catherine.

Absents excusés : MM. AUGIER Laëtitia, CAZAN Alexandre, MOYA Nadine, ARNAUD Cyril, CHEVALLIER Jacques, ARDUIN Sylvie, PERRINO Charles.

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet relatif à des travaux d’aménagement consistant à la mise en place d’un tapis roulant de neige aux abords du Centre Montagne pour un montant de 45 700 € HT.

CONSIDERANT que ces travaux bénéficient d’une aide financière de la Région dans le cadre du Contrat Stations 2017-2021,

CONSIDERANT que ces travaux pourraient bénéficier d’une aide financière du Département dans le cadre du Contrat Stations Nordic Alpes du Sud,

VU le plan de financement proposé pour cette opération,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** le projet présenté par M. le Maire.
- **SOLLICITE** auprès du Département les subventions les plus élevées possibles pour la réalisation de ce projet.
- **DIT** que le plan de financement pourrait être le suivant :

- Subvention Département (10%)	4 570.00 €
- Subvention Région	20 785.00 €
- Autofinancement	20 345.00 €

Total 45 700.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE